



LOI HAMON & ALLIANCES DE DISTRIBUTEURS

Anticipez les enjeux du nouveau cycle de négociations 2015

05/02/2015 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Bénéficiez d'une analyse juridique complète autour des alliances de distributeurs
 - Un point d'actualité sur la loi Hamon encadrant les négociations commerciales
 - Avec la participation du cabinet d'avocats d'affaires Fidal
 - Le témoignage des principales fédérations représentatives de la grande consommation
-

Accueil des participants

Quel nouveau contexte juridique

- Application de la loi Hamon, rétroactivité, concomitance du tarif et des conditions... : introduction sur le nouveau contexte dans lequel devront évoluer industriels et distributeurs dans le cadre des négociations 2015
-

Le point de vue de l'ILEC

- LME, déflation, guerre des prix... : quels enjeux des alliances aux achats pour les fabricants de produits de marque nationale ou internationale
 - Les défis à relever pour l'ILEC
-

Quels sont les enjeux liés aux alliances de distributeurs

- Les regroupements sont-ils une opportunité ou un sujet de préoccupation pour les fournisseurs concernés
 - Quelles structures juridiques et quelles organisations propres à chaque alliance
 - Les alliances changent-elles les règles des négociations commerciales 2015
 - Retour sur la position de l'Autorité de la Concurrence et de la DGCCRF
-

Pause

Loi Hamon : quelles nouvelles règles encadrant les relations fournisseurs-distributeurs

- Régime du prix convenu et des conditions de vente, délais de paiement... : focus sur la loi Hamon dans le cadre de la Note d'Information du 22 octobre 2014 et des décrets d'application publiés
 - Les contrôles et sanctions éventuels
-

Le point de vue de l'ANIA

- Face à la concentration du secteur, comment aborder les négociations commerciales 2015 pour les industries alimentaires
 - Les défis à relever pour l'ANIA
-

Le point de vue de COOP DE FRANCE

- Loi Hamon, alliances, situation du modèle coopératif... : comment s'adapter à la nouvelle configuration pour les coopératives alimentaires, rééquilibrer les rapports de forces et lutter contre les abus
 - Les défis à relever pour COOP DE FRANCE
-

Focus juridique dans le secteur non-alimentaire et ses spécificités

- Quelles spécificités juridiques des alliances dans le secteur non-alimentaire
-

Le point de vue de la FEEF

- Quels impacts des alliances de distributeurs sur les négociations commerciales des PME alimentaires et non alimentaires
 - Variations de prix sur les matières premières, code de bonne conduite... : les alliances modifient-elles le rôle, les relations et les stratégies des PME auprès des distributeurs
 - Les défis à relever pour la FEEF
-

FIN DE LA MATINÉE-DÉBAT

Avec la présence exceptionnelle de

- AMIRAULT Dominique, Président, FEEF
 - BLUMEL Rachel, Directeur Chaîne Alimentaire Durable, COOP DE FRANCE
 - DU GARDIN Marie, Avocat associé et directeur régional, FIDAL
 - LEROY Olivier, Avocat associé et directeur du département Concurrence-Distribution, FIDAL
 - PANQUIAULT Richard, Directeur général, ILEC
-

Qui participe à cet événement

- Distributeurs | Industriels de grands groupes et PME